

Cuba confirme son adhésion au Protocole de Nagoya sur la répartition juste des ressources énergétiques



La Havane, 5 octobre (RHC).- Le gouvernement de Cuba a confirmé son adhésion au Protocole de Nagoya sur l'Accès aux Ressources Génétiques et à la Participation Juste et Équitable aux Bénéfices Découlant de leur Utilisation.

Un rapport du Ministère de la Science, de la Technologie et de l'Environnement de notre pays explique qu'après la déposition des documents d'appui au siège de l'ONU à New York, notre pays est devenu l'État Partie 66 de ce protocole appelé aussi ABS.

Le document précise aussi que le Protocole de Nagoya est un accord à caractère contraignant, adopté dans la ville japonaise du même nom en 2010 par les pays membres de la Conférence des Parties, après 6 ans de négociations.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/71538-cuba-confirme-son-adhesion-au-protocole-de-nagoya-sur-la-repartition-juste-des-ressources-energetiques>



Radio Habana Cuba